

L'Agence BIO, les interprofessions (Cniel, Cnipt, Cnpo, InterApi, Interbev, Intercéréales, Interfel, Synalaf, Terres Univia) et La Maison de la Bio lancent la première campagne d'envergure de promotion du bio « Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe »

Si 94% des Français déclarent connaître le label AB et lui font largement confiance (91%), 1 Français sur 2 estime ne pas avoir suffisamment d'informations sur le bio¹. Face à ce constat, l'équipe de France du bio, lancée le 3 mars dernier au Salon International de l'Agriculture et composée de l'Agence BIO, des interprofessions (Cniel, Cnipt, Cnpo, InterApi, Interbev, Intercéréales, Interfel, Synalaf, Terres Univia) et La Maison de la Bio, lance dès le 30 mai prochain la première campagne d'envergure à destination du grand public pour faire du bio un nouveau réflexe dans le quotidien des Français.

Une campagne collective historique initiée par l'Agence BIO

Cette campagne est un acte fort inédit pour soutenir le développement et la promotion du bio en France. C'est la première fois qu'une action d'une telle ampleur a pour objectif de sensibiliser les Français aux bienfaits de l'agriculture biologique pour l'Homme et pour la planète. L'Agence BIO a su mobiliser l'ensemble des acteurs du bio dans leur diversité autour de ce projet de taille pour que chaque filière puisse faire entendre sa voix et soutenir ses acteurs du bio. Le montant de cette campagne collective s'élève à plus d'1 million d'euros, une première dans l'histoire du bio en France. Pour l'occasion le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a alloué à l'Agence BIO une dotation exceptionnelle à laquelle s'ajoutent les budgets exceptionnels CNIEL, Interfel et La Maison de la Bio.

« Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe », un slogan engagé qui rappelle que consommer des produits bio contribue à préserver notre planète

L'équipe de France du bio a pour ambition d'interpeller le consommateur pour lui rappeler que la consommation de produits issus de l'agriculture biologique est une contribution à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Consommer bio est une démarche durable et respectueuse du vivant et chaque dépense en bio permet un retour sur investissement environnemental.

Le #BioRéflexe est un engagement citoyen pour transformer ses habitudes de consommation et cette campagne a pour ambition de fédérer autour de ce slogan l'ensemble des Français pour accélérer la transition écologique.

Une campagne pour faire rimer bio et plaisir gustatif

Pour en finir avec les idées reçues sur les produits bio, cette campagne permet de rappeler que les produits issus de l'agriculture biologique sont également source de plaisir, de partage et de convivialité. L'Agence BIO a souhaité illustrer cette campagne avec 7 recettes faciles à réaliser, abordables et de saison qui sont proposées pour introduire le bio dans son quotidien : le consommateur est invité à réaliser un houmous à la betterave, une salade sucré-salé de fruits et légumes, des abricots au miel et bien plus encore ! **Thibaut Spiwack**, ambassadeur engagé accompagne cette aventure culinaire en partageant ses conseils. Passionné, il ouvre son propre restaurant en 2019, ANONA, combinant ses principes écologiques et son amour de la gastronomie. Dès son

¹ Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques Agence BIO/Institut CSA – Mars 2022

ouverture, il se fait remarquer et remporte plusieurs prix et fait partie des 50 premiers chefs à avoir obtenu l'étoile verte Michelin. Son restaurant a également été distingué par le label Ecotable pour ses pratiques exemplaires en matière de restauration durable. En 2022, il est l'un des candidats préférés de la treizième édition de Top Chef sur M6.

Une campagne multicanale pour sensibiliser le plus grand nombre

Réalisée par l'agence Mediapilote, cette campagne sera déployée du 30 mai à l'automne 2022 sur l'ensemble du territoire national et se déclinera en affichage bannière et DOOH, en radio et en activation data shopper pour sensibiliser le plus grand nombre. Photographiée par la photographe culinaire de renom Émilie Laraison, la campagne d'affichage met à l'honneur les produits issus de l'agriculture biologique en les sublimant.



CONTACTS PRESSE – AGENCE HAVAS PARIS :

agence-bio@havas.com
Marie Cros / 06.74.00.02.36
Esther Garcia / 06.08.94.42.64

CONTACT PRESSE - CNIEL

Delphine Sacleux / 07 86 74 80 47 / dsacleux@cniel.com Marylène Bezamat / 06 03 99 62 07 / mbezamat@cniel.com

CONTACT PRESSE – CNIPT

Sabrina ADAM / sadam@cnipt.com / 06 16 72 67 92

CONTACT PRESSE – CNPO

Maxime CHAUMET – 06 14 05 52 55 / maxime.chaumet@cnpo.fr

CONTACT PRESSE – INTERAPI

Magali Jonas - contact@interapi.fr

CONTACT PRESSE – INTERBEV

Agence Gulfstream
Mathilde TOUPET - mtoupet@gulfstream-communication.fr

Melissa OUKRAT - 06 86 06 16 09 - mouakrat@gs-com.fr

CONTACT PRESSE – INTERCÉREALES

Mathilde Toulet – 06 58 51 78 02 – mtoulet@intercereales.com

CONTACT PRESSE – INTERFEL

Victoire GENEST / v.genest@interfel.com

CONTACT PRESSE – LA MAISON DE LA BIO

Marina TEDALDI – marina.tedaldi@lamaisondelabio.com

CONTACT PRESSE – SYNALAF

contact@synalaf.com

CONTACT PRESSE – TERRES UNIVIA

Violaine DE SAINT VAULRY – saintvaulry@droitdevant.fr/ 01 39 53 53 33

À propos :

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs publics – le ministère de la Transition écologique – le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – et des professionnels (FNAB, APCA, [Synabio](#) et la Coopération Agricole).

Ses principales missions :

Communiquer et informer sur l'agriculture et l'alimentation biologique et ses vertus environnementales.

Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National.

« Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents.

Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.